



## Nice : l'ignominie de l'outrage

Alors que les habitants de la ville de Nice assistaient au feu d'artifice qui était donné à l'occasion de la fête nationale, ils ont été frappés de la manière la plus ignominieuse qui soit par la folie aveugle et criminelle d'un homme qui a choisi la violence la plus extrême pour combattre les valeurs humanistes que nous avons solennellement portées au Panthéon de notre République depuis plus de deux siècles.

Le simple fait d'appartenir à notre communauté nationale, de symboliser ces valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité auxquelles nous sommes attachés et que nous conteste la barbarie obscurantiste, **84 personnes l'ont payé de leur vie ! Des centaines d'autres sont meurtries à jamais dans leur chair et dans leur esprit !**

Nous nous devons de rester **DEBOUTS** face à ces attaques, de rester **DÉTERMINÉS** dans nos convictions et de rester **ENGAGÉS** dans la lutte contre cet infâme fléau !

En mémoire de ces victimes innocentes, **nous le resterons !**

## Audience à la Direction de l'information et de la communication

Une délégation de l'UCP a été reçue, le 16 juin dernier, par le Directeur de l'information et de la communication pour évoquer les conditions de travail des personnels du Département protocole et salons de l'Hôtel de Ville, notamment celles des chefs de projets et les personnels de la logistique, qui avaient fait l'objet d'alerte devant le CHSCT.

Au cours de cette audience, l'UCP a obtenu plusieurs engagements de la direction qui sont très importants pour les personnels :

- sur le plan organisationnel, le recrutement de deux chefs de projet d'ici septembre 2016, l'absence de programmation de manifestation à raison de deux week-ends par mois, le recours à des renforts en personnels pour les journées du patrimoine, la mobilisation de ressources internes pour aider les aménageurs des salons en cas de surcharge de travail
- sur le plan des conditions de travail, le maintien de la qualification des jours travaillés le week-end et des jours fériés en faits exceptionnels, le recours au paiement de vacations en cas d'appel à des ressources extérieures, le remplacement des agents de logistique en poste dans les salons partant à la retraite et le paiement des heures supplémentaires réalisées par les agents, la reprise des travaux sur la prévention des risques psychosociaux dès la rentrée.

## Ouverture dominicale des bibliothèques

Alors que la Maire de Paris affiche son opposition à l'ouverture dominicale pour les commerces au nom d'un profond attachement au repos du dimanche, elle s'y montre très favorable pour les bibliothèques. Comme quoi, tout le monde n'est pas logé à la même enseigne !

Lors de l'examen du projet par le comité d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail de la Direction des affaires culturelles du 15 juin dernier, l'UCP ne s'y est pas montrée opposée dans le principe, à la condition qu'il concilie les attentes des parisiens, la qualité du service public ET les conditions de travail des personnels.

Sur ce dernier point, l'UCP a certes pris bonne note que l'on tiendrait compte de l'acceptabilité du travail dominical par les équipes en place, ce qui veut dire que les agents qui ne voudront pas travailler le dimanche, devront se trouver une nouvelle affectation susceptible de répondre à leur intérêt pour le poste et aux besoins des services d'accueil.

Cela implique la création de postes pour éviter le recours au redéploiement dont nous condamnons les effets et une reconnaissance financière conséquente.

## **CASVP : Toujours plus avec toujours moins**

Que l'Administration se modernise, que l'Administration s'adapte à de nouvelles réalités, bien sûr, c'est normal et assurément souhaitable ! Il en va de la survie même du service public auquel nous sommes tant attachés.

Mais là où le bât blesse, c'est qu'il n'y a pas de projet global de modernisation avec des déclinaisons aux niveaux central et local ! C'est du coup par coup avec le sentiment donné d'être en perpétuelle restructuration, ce qui va à l'encontre de la sérénité dans le travail et de la sécurité des procédures... Au lieu d'améliorer la qualité du service rendu, on désorganise les services qui doivent s'adapter à de nouvelles procédures, tout en faisant face à des réductions d'effectifs.

On ne manque pas d'imagination pour réduire le nombre de postes, on n'hésite pas à regrouper les directions de section des 15<sup>ème</sup> et 16<sup>ème</sup> arrondissements, pour créer une réalité démographique de même importance que la ville de Toulouse !

Face au caractère anxiogène du changement et des incertitudes qui l'accompagnent légitimement, on ne fait rien pour lever les interrogations.

Quand l'UCP évoque l'impact prévisible en termes d'emplois de la dématérialisation des factures au 1<sup>er</sup> janvier 2017 (qui est presque demain à l'échelle du temps administratif), on lui répond qu'on ne souhaite pas aborder le sujet de la nouvelle organisation qui sera induite... Quand l'UCP interroge l'Administration sur l'audit qui serait mené sur le Service des travaux, on lui répond qu'on ne souhaite pas évoquer le dossier tant que les conclusions ne sont pas rendues... Quand l'UCP interroge l'Administration sur le calendrier des mutualisations de fonctions supports, on lui répond que cela interviendra quand des locaux auront été trouvés...

Dans ce doute entretenu, les agents qui déploient de nombreux efforts, qui voient leur responsabilité s'accroître au même rythme que leur charge de travail, n'ont même pas de réelle reconnaissance professionnelle que ce soit en termes de promotions ou de régime indemnitaire !

Faire toujours plus, avec toujours moins ! Mais, jusqu'à quand ?

## **Syndicat des personnels de logistique générale des administrations parisiennes.**

Au cours de l'assemblée générale du 21 juin dernier, un nouveau conseil d'administration a été élu : Jean-François DANTAN (DDCT), *Président*, Bernadette PONSE (DILT), Bernard PAYET (DILT), Daniel PITOIS (DDCT), William MORIGEAU (DDCT), Julien VERGEROLLE (DILT), Patricia VITAL (DILT), *Vice-Présidents*, Maryse BORDES et Abdelkrim BEDDIAF.

## **Le Syndicat des médecins des administrations parisiennes**

Réuni en Assemblée générale le 12 juillet, le Syndicat des médecins a renouvelé son bureau : Cécile CHARLOIS-OU, *Présidente* (DASES), Catherine POULLE, *Vice-Présidente* (DASES), Colette ADAM, *Secrétaire Générale* (DASES).

## Promotions au CASVP

À l'occasion de la commission administrative paritaire du 22 juin 2016, un avis favorable a été donné :

- à la promotion de dix-neuf **secrétaires administratifs de classe exceptionnelle** : Viviane WILLEMS, Gilles MARTIN, Jean-François CARRERE, Corinne GAUTHIER, Bernadette PERRIN, Monique JOSEPH, Edwige BOURGUIGNON, Paulette LAROCHE, Marie-Claude VENTURA, Christophe MONTAGNE, Isabelle BLUSZTAJN, Rosa MANINI, Sylvie DUDOUS, Franciane MIRRE, Fabienne GIOVANNANGELI, Denis BENIN, Evelyne BES, Brigitte HERBIN et Marie-Rose DAIREAUX
- à la promotion de vingt et un **secrétaires administratifs de classe supérieure** : François QUERE, Véronique PONSADA, Hélène HUGONNIER-CHENE, Catherine VICTORIEN, Maurice BENSOUSSAN, Mustapha MAAROUF, Isabelle POURABDOLLAH, Béatrice DEVEAU, Marie-Claire GROSS, Iris KAMES, Bénédicte BELLE, Christine LARGE, Laurence CROQUISON, Sandrine WALLET, Fatima CLAUDE, Eugène LIVIMBA, Chantal FEAUDIERE, Mireille CHARDON, Véronique LABROUSSE, Patricia PERRICHET et Muriel THOMINE.

**À toutes et à tous, l'UCP adresse ses plus vives félicitations !**

## Très bon été à toutes et tous !

Comme chaque année à pareille époque, l'UCP Flash va interrompre sa parution et vous retrouvera à la rentrée pour entamer sa vingt et unième année d'édition.

Dans cette attente, malgré les tristes circonstances qui nous environnent, la rédaction souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances !